

Bulletin de cotisation 2024

Choisir la cotisation adaptée à votre situation fiscale

Cotisations	Tarif H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.
Cotisation individuelle :			
• Cotisation individuelle 2024	125.00 €	25.00 €	150.00 €
• Cotisation 1ere année adhésion OMGA	58.33 €	11.66 €	70,00 €
• Cotisation Micro BNC*/ BIC	58.33 €	11.66 €	70,00 €
• Cotisation Auto-Entrepreneur	16,67 €	3,33 €	20,00 €
	Total T.T.C.	

Note : *Adhérents ne déposant pas de déclarations fiscales professionnelles à la fin de l'année

Règlements exclusivement par carte bancaire directement sur notre site internet :
<https://www.aga-ps.com/boutique/>

COTISATION A REGLER AU PLUS TARD LE 15/02/2024

**CE DOCUMENT EST A CONSERVER EN JUSTIFICATIF DE
REGLEMENT POUR VOTRE COMPTABILITE 2024 NOUS NE
DELIVRONS PAS DE RECU**